

| Nombre de membres                  |                |                                           |
|------------------------------------|----------------|-------------------------------------------|
| Afférents<br>au Comité<br>Syndical | En<br>fonction | Qui ont pris<br>part aux<br>délibérations |
| 62                                 | 41             | 43                                        |

**Date de la convocation**  
**17 septembre 2026**

**Numéro de la délibération**  
**26-30**

**Objet de la Délibération**

**Composition du comité de  
pilotage du PAT**

L'an deux-mille-vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué le dix-sept septembre deux-mille-vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Chevilly, sous la présidence de Monsieur Stéphane ROY.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE**

Stéphanie ALVES (Rouvray-Ste-Croix), Muriel BATAILLE (Tournois), Jean-Michel BORDIER (Ruan), Annick BUISSON (Gidy), René DAUDIN (Artenay), Philippe DEFANCE (Chevilly), Florine DELBARRE (Huêtre), Sylvain HODEAU (St-Péravy-la-Colombe), Martine LEFAUCHEUX (Gidy), Fabienne LEGRAND (Sougy), Frédéric LOPEZ (La Chapelle-Onzerain), Dominique LORCET (Chevilly), Lorraine MARTEAU (Trinay), Véronique DEFAY (suppléante de Alban PAILLET – Coinces), Denis PELE (St-Péravy-la-Colombe), Odile PINET (Patay), Nathalie REDIN (Bucy-le-Roi), Charles PIERRE-LOUIS (suppléant de Denis REIG – Bucy-St-Liphard), Christophe PERRON (suppléant de Virginie SICARD – Gémigny), Christophe LEFEBVRE (suppléant de Sandrine SIMON – Boulay-les-Barres), Sylvie VALENTIN (Villamblain), Patrice VOISIN (Patay).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

Anne BOUGRAIN (Coulmiers), Jean-Yves GUINARD (suppléant d'Aurore CARO - Meung/Loire), Edith CHARDON (Tavers), Yohan CHESNEAU (Binas), Claudie COUTURE (Villermain), Jonathan DEROSIER (Meung/Loire), Christophe DEWAELE (St-Ay), Léane FARINA JAVOY (Mézières-lez-Cléry), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Jean-Luc FOURNIER (St-Ay), Christine FRAMBOISIER (Chaingy), Philippe GACONNET (Cravant), Vincent MENU (Cléry-St-André), Sandrine PAIN (Rozières-en-Beauce), Stéphane ROY (Mareau-aux-Prés), Daniel THOUVENIN (Villorceau), François-Marie VAUXION (Cléry-St-André), Franck VUE (Epieds-en-Beauce), YVON Steven.

➤ **A donné pouvoir :**

- Michèle MAZY-VILAIN (Le Bardon) à Stéphane ROY (Mareau-aux-Prés)  
- Grégory GONET (Messas) à Sandrine PAIN (Rozières-en-Beauce)

➤ **Assistaient également :**

**Les délégués suppléants de la CCBL :** Patrice SMEKENS (Rouvray-Ste-Croix), Gildas LEVESQUE (Tournois), Nathalie BIANCHI (Ruan), Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Stéphanie JAMET (Sougy), Jean-Marc RIQUET (Chevilly).

**Les délégués suppléants de la CCTVL :** Anne BABIN (Chaingy), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-St-André), Matthieu LE ROYET (Rozières-en-Beauce).

➤ **Ainsi que :** Hervé LEFEVRE (Maire de Rozières-en-Beauce), Francis LHEURE (Président de FIBOIS Centre-Val de Loire), Amandine DIDELOT, Guillaume GUION et Olivier SILBERBERG (FIBOIS Centre-Val de Loire)

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la convention n° 2026-SRAL – 11 relative à l'attribution d'une aide du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire pour le projet de « Projet Alimentaire Territorial Loire Beauce » en date du 3 août 2026,

| Nombre de membres                  |                |                                           |
|------------------------------------|----------------|-------------------------------------------|
| Afférents<br>au Comité<br>Syndical | En<br>fonction | Qui ont pris<br>part aux<br>délibérations |
| 62                                 | 41             | 43                                        |

Date de la convocation  
17 septembre 2026

Numéro de la délibération  
26-30

Objet de la Délibération

Composition du comité de  
pilotage du PAT

et notamment son annexe 1 précisant les modalités de pilotage du projet,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le Président propose que le comité de pilotage du PAT Loire Beauce soit composé de la façon suivante :

- Les représentants des partenaires techniques et financiers : DRAAF Centre-Val de Loire, ADEME, DREETS, ARS, DDT 45, DDT 41 et Conseil Régional
- Les acteurs locaux : BioCentre, Chambre d'agriculture du Loiret, Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher, Département du Loiret et Département du Loir-et-Cher
- Les élus du Bureau mobilisés sur les questions alimentaires et agricoles, dont le Président du Copil et le Vice-Président
- Les Communautés de Communes : Président et DGS

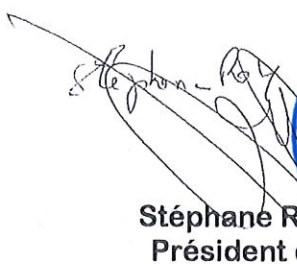
Entendu l'exposé du Président,

Les membres du Comité syndical après en avoir délibéré, décident :

- D'approuver la composition du comité de pilotage du PAT Loire Beauce.
- D'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

### ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au registre des délibérations,

  
Stéphane ROY  
Président du  
PETR Pays Loire Beauce



  
Michel FAUGOUIN  
Secrétaire de séance